

Enquête sur la connaissance et les attentes du grand public en matière d'environnement sonore

Projet Harmonica - action 9

Bruno VINCENT⁽¹⁾, Vincent GISSINGER⁽¹⁾



(1) Acoucité, 24 rue Saint Michel, 69007 LYON bruno.vincent@acoucite.org

Le contexte et les objectifs

Bruitparif et Acoucité ont été retenus par la Commission Européenne pour mener à bien pendant trois ans (de 2011 à 2014) le projet HARMONICA dans le cadre du programme LIFE+ Environnement. Ce projet a notamment pour objectif de proposer à terme un indicateur adimensionnel pour quantifier et qualifier l'environnement sonore, avec pour objectif de favoriser l'information du public. La quantification concerne le suivi de court et long terme des évolutions de l'environnement sonore mesurées par des stations couplées à de la simulation. La caractérisation de l'environnement sonore doit aussi autant que possible prendre en compte le ressenti subjectif de la population. L'objectif d'Harmonica est alors de proposer un indice de bruit, simple à comprendre et proche du ressenti de la population. Cet indice sera publié sur un futur portail internet <http://www.noiseineu.com> destiné au grand public et aux pouvoirs publics. Pour préparer la construction de cet indice, une enquête destinée au grand public a été élaborée par Acoucité. Cette enquête en trois volets a été conçue pour évaluer le niveau de connaissance technique et réglementaire de la population, ses attentes en termes de contenu d'information et sa confiance vis-à-vis des diffuseurs de cette information.

La méthodologie

Cette enquête a été réalisée par téléphone lors d'entretiens d'une dizaine de minutes, sur un échantillon aléatoire (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle) représentatif de la population du Grand Lyon et de la région Île de France. Huit cents (2x400) personnes âgées de 18 ans et plus ont été interrogées par l'institut Enovresearch qui était en charge de la passation des questionnaires.

Les résultats des 3 volets sont présentés en pourcentage sur la base de N = 400 à Lyon et N= 401 à Paris.

1) La perception

Parmi les points suivants, quel est celui qui vous préoccupe le plus ?

La pollution de l'air	49,3
La pollution de l'eau	26,3
La pollution sonore	11,9
La pollution des sols	8,4

En utilisant le terme de pollution plutôt que bruit, le troisième rang occupé par la pollution sonore est en cohérence avec les résultats obtenus dans d'autres enquêtes.

Et en second ?

La pollution de l'air	27,6
La pollution de l'eau	31,6
La pollution sonore	18,5
La pollution des sols	16,6

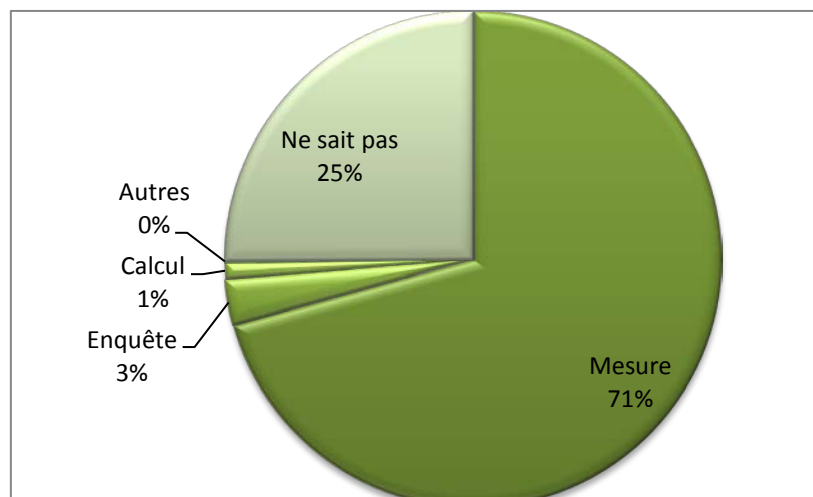
En sommant les réponses d'ordre 1 et 2, on observe que le bruit est préoccupant pour environ un tiers des répondants, ce qui est aussi cohérent avec l'état actuel de la connaissance.

2) Le niveau de connaissance

L'unité de référence en acoustique est à demi assimilée : 56 % des sondés savent spontanément que l'on exprime l'intensité du son en décibel.

La deuxième question confrontait l'enquêté à une situation sonore hypothétique qu'il devait estimer: passer l'aspirateur, un concert rock en plein air, marcher le long d'une avenue avec une forte circulation, en bordure de voie ferrée au passage d'un train, sous le passage d'un avion, le soir dans sa chambre, dans un désert, dans un parc urbain. Environ un tiers des répondants n'a pu estimer les niveaux de bruit et la dispersion des réponses était importante. Elles font apparaître une surestimation des niveaux de bruit aériens, une bonne estimation des bruits routiers et ferroviaires, une sous estimation des parcs et des chambres à coucher, jugées équivalentes à un désert.

À la question sur les méthodes utilisées par les experts pour évaluer le bruit, la mesure est quasiment la seule méthode citée. La modélisation (calcul de cartographie) les prises de sons, les enquêtes de perception sont méconnues des répondants.



3) Les attentes en matière d'information

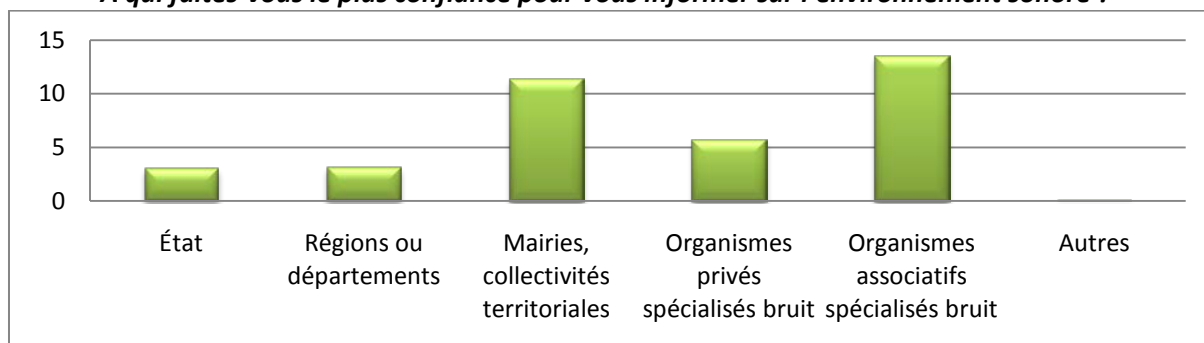
La recherche d'information est légèrement supérieure en région parisienne mais l'intérêt est légèrement plus grand sur l'agglomération lyonnaise. Les questions suivantes n'ont été posées qu'aux 208 personnes (28,8%) qui ont répondu positivement à la question sur la recherche d'informations. Néanmoins, les pourcentages sont calculés sur l'ensemble de l'échantillon (N= 801).

Souhaitez-vous avoir des informations sur... ?

	Grand Lyon	Région IDF	Total
Le nombre d'évènements bruyants sur une période	4,3	2,5	3,4
Le bruit heure par heure	6,0	3,0	4,5
Les niveaux sonores en général	14,0	9,7	11,9
L'importance de chacune des sources de bruit	14,5	12,2	13,4

Il y a une volonté d'avoir une information sur les niveaux et les sources de bruit plutôt sur les périodes de jour (6h-18h) et de nuit (22h-6h). Les résultats nous apprennent aussi que les représentations visuelles sont les plus recherchées et le média privilégié est le Web, suivi des supports papiers.

A qui faites-vous le plus confiance pour vous informer sur l'environnement sonore ?



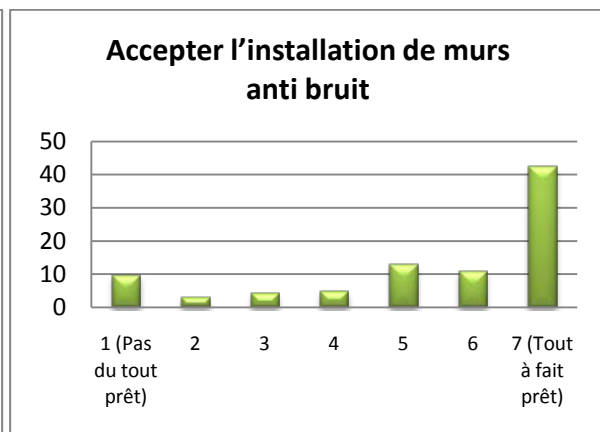
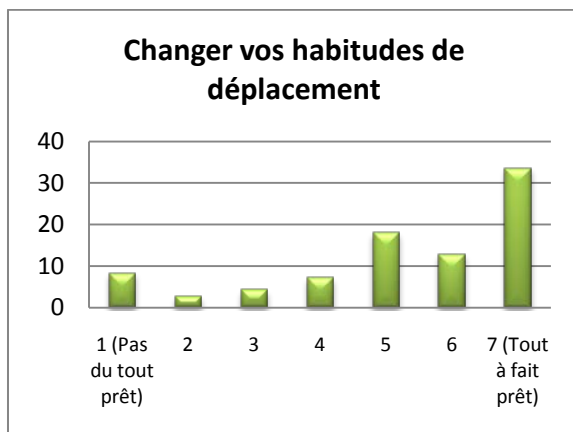
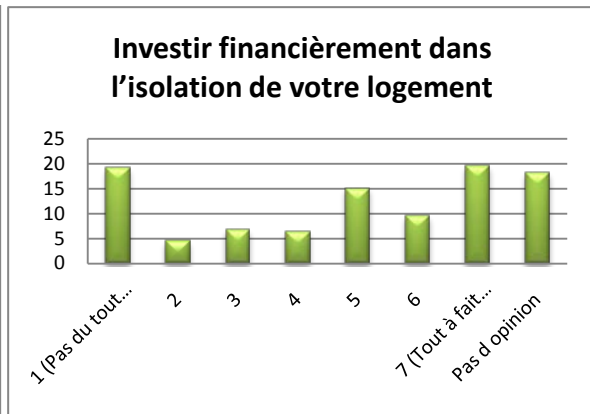
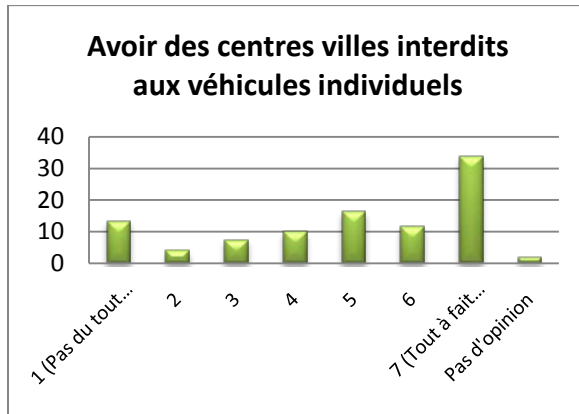
Les associations spécialisées et les collectivités territoriales bénéficient d'une bonne légitimité à porter cette information.

Selon vous que faudrait-il faire pour rendre un environnement moins bruyant ?

(Question ouverte, N=801)

	Grand Lyon	Région IDF	Total
Actions réglementaires (interdictions, péages urbains, rue piétonne, contrôles.)	35,3	35,4	35,3
Actions à la source (véhicules électriques, vitesse.)	26,5	29,2	27,8
Actions de protection (murs, isolation.)	35,8	37,2	36,5
Actions de sensibilisation et de pédagogie	12,3	14,5	13,4

Les personnes étaient ensuite interrogées sur des actions de réduction du bruit et leur capacité à accepter ces changements. Sur une échelle de 1 (pas du tout prêt) à 7 (tout à fait prêt), il leur était demandé de se positionner sur les thèmes suivants :



Même s'il est souvent hasardeux de franchir le pas entre des intentions déclarées de changements de comportements et le passage dans la réalité de ces changements, on observe néanmoins l'expression d'une opinion publique plutôt favorable à des actions fortes visant à réduire leur exposition au bruit.

Conclusion

Il n'apparaît pas de différences significatives entre les deux territoires urbains enquêtés. Le bruit routier est la principale nuisance sonore pour environ un tiers des habitants. Le bruit aérien est deux fois plus perçu en région parisienne que sur le Grand Lyon, mais reste plus faible en termes de population exposée que le bruit routier ou ferroviaire. Les connaissances des répondants en acoustique et en réglementation sur le bruit sont très parcellaires. Les effets du bruit déclarés spontanément par les répondants portent par ordre de citation, sur le stress, l'audition, le sommeil et la santé en général. Une information sur l'exposition au bruit basée sur un indice lié aux émergences offrirait une bonne complémentarité à ceux basés sur une dose. Un quart de la population souhaite de l'information sur le bruit diffusée soit par des associations spécialisées soit par les collectivités locales. Les trois quarts des répondants ne sont pas opposés à des actions visant à mettre en place des restrictions de circulation, des changements d'habitudes de déplacements.

En 2014, la même enquête sera proposée à un panel de personnes ayant visité le site web du projet Harmonica, afin de pouvoir comparer les réponses avec celles de 2012.